



RÉSEAU NATIONAL DE  
SURVEILLANCE JEVI

Bulletin de Santé du Végétal Jardins, Espaces Végétalisés  
et Infrastructures

LA SANTÉ DES JARDINS ET ESPACES VERTS

26 mars 2025

BSV 2025 n°1

## À RETENIR

### ACTUALITÉS :

- nouvelle plateforme de signalement des chenilles processionnaires
- nouvel arrêté de lutte contre le chancre coloré du platane

### À SURVEILLER :

- budblast sur rhododendron
- pyrale du buis

**VIGILANCE :** agent de dépérissement du charme

### Liens utiles

**Notes biodiversité nationale**

Retrouvez l'ensemble des bulletins parus [sur notre site](#).

BULLETIN DE  
SANTÉ DU VÉGÉTAL



Retrouvez gratuitement le  
BSV JEVI sur le site de  
[FREDON Normandie](#)

  
MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Retrouvez gratuitement les  
BSV sur le site de [DRAAF  
Normandie](#)

## REJOIGNEZ LE RÉSEAU D'OBSERVATEURS BSV JEVI

Le contenu des Bulletins de santé du végétal (BSV) est basé sur les informations issues d'un réseau d'observateurs. La fiabilité du BSV est d'autant plus grande que le nombre d'observations est important.

Rejoignez le réseau et participez à l'enrichissement des BSV en apprenant à mieux observer vos cultures !

Inscrivez-vous en remplissant le  
formulaire

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo 

Identifiez les résistances de bioagresseurs à des produits phytopharmaceutiques (PPP) 



## RAVAGEURS

### Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*)



Les chenilles hivernantes de pyrale reprennent leur activité depuis quelques semaines. Elles ont passé l'hiver dans un cocon de soie et de feuilles de buis. Elles recommencent à se nourrir et les défoliations vont être de nouveau visibles. Elles vont s'alimenter pendant environ un mois puis passer au stade chrysalide durant une dizaine de jours, duquel émergera le papillon.

Pour rappel, cette chenille est inféodée aux buis. Elle ne peut se nourrir d'autres végétaux. Elle peut mesurer jusqu'à 5 cm, sa tête est noire, son corps est vert-jaune avec des rayures noires et blanches le long du corps et quelques poils blancs sur le dos (non urticants).

*Jeune chenille de pyrale du buis.*

Pour lutter efficacement contre ce ravageur, il est indispensable d'observer et de reconnaître les différents stades car les moyens de lutte varient en fonction.

#### *Méthodes de lutte et prophylaxie*

- B** • **Piégeage phéromonal** : Très utile pour la détection des papillons et l'anticipation de l'apparition de la nouvelle génération de jeunes chenilles. Cette méthode est un monitoring pour suivre l'évolution de l'insecte et piloter les actions de lutte.
- **Confusion sexuelle** : les phéromones peuvent aussi être appliquées dans les buis, notamment sous forme de pâte et ainsi empêcher les accouplements à partir du mois de mai et l'apparition des papillons. **ATTENTION** cette méthode est efficace en complément des autres moyens de lutte et monitoring. Plusieurs applications seront nécessaires pour couvrir les différentes phases de vol. Suivez les recommandations du fabricant.
- **Lâchers de trichogrammes** : Ces petits insectes sont des auxiliaires capables de parasiter les œufs des pyrales. Cette méthode ne s'appliquera que pour des sujets isolés car ces hyménoptères sont peu mobiles et ne changeront pas d'arbuste.
- **Traitement au Btk** (*Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*) : **pour être efficace, il doit être ingéré par les chenilles**, il faut donc s'assurer avant tout traitement de la présence de chenilles actives.
- **Mésanges** : ces petits oiseaux friands de chenilles sont d'excellents auxiliaires dans la lutte contre de nombreuses chenilles. Ils en prélèvent de grandes quantités pour élever leur nichée. Un environnement favorable à leur installation avec des nichoirs, notamment, sera un atout.

<https://pyraledubuis.fr/Index>

<https://ephytia.inra.fr/fr/C/24583/Forets-Pyrale-du-buis>

## Chenille processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*)



La chenille processionnaire du pin est encore en activité. Nous sommes actuellement sur la fin de la période des processions. Prudence donc, il est toujours possible de croiser ces chenilles au sol, à proximité de pins. Pour rappel, à cette période de l'année, elles sont **urticantes**. Si elles se sentent agressées, par un humain ou un animal, elles vont expulser dans l'air ces fameux poils urticants.

*Larve (chenille) de processionnaire du pin.*

Il n'y a pas de moyen de lutte adapté en ce moment ou pour les prochains mois puisque les chenilles vont entrer en phase de nymphose dans le sol et seront donc inactives.

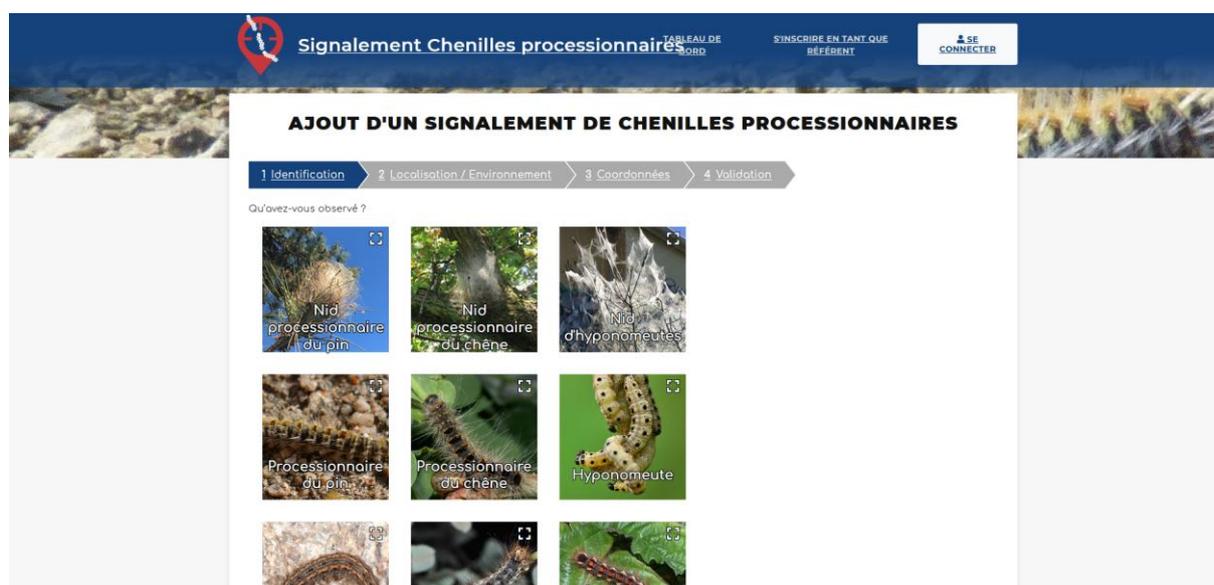
Cependant, les gestionnaires d'espaces verts doivent informer les usagers de ce risque par des panneaux *in situ* ou à l'entrée des parcs.

Pour rappel, ce ravageur est endémique en France et ne présente pas un danger pour les arbres, notamment en forêt. Il n'est pas souhaitable de l'éradiquer mais sa présence doit être régulée dans les lieux de fréquentation du public.

<https://chenille-risque.info/comment-lutter-contre-les-chenilles-processionnaires/#la-lutte-mecanique>

Si vous apercevez des chenilles processionnaires du pin ou du chêne (plus tard en saison), ou si vous êtes victime de leurs poils urticants, vous pouvez le signaler en ligne ou sur l'application mobile. Ces informations sont précieuses pour une meilleure connaissance de ce ravageur.

Nouvelle plateforme de signalement : <https://signalement-chenilles-processionnaires.atlasante.fr/apropos>





## MALADIES

### **Chancre coloré du platane (*Ceratocystis platani*)**

Le Chancre coloré du platane est une maladie causée par un champignon, *Ceratocystis platani*, introduit en France durant la seconde Guerre Mondiale. Il était cantonné au sud de la France jusqu'en 2019 mais des foyers sont apparus en Ile-de-France, en Loire-Atlantique et en Centre-Val-de-Loire. Cet organisme, très préoccupant, est réglementé au niveau européen et classé **Organisme de Quarantaine** (OQ). La lutte est **obligatoire** sur tout le territoire national. L'arrêté du 31 janvier 2025 définit les mesures à mettre en œuvre. Parmi elles, figurent l'obligation de nettoyer et désinfecter les outils et engins servant à toute intervention sur ou à proximité des platanes et d'éradiquer tout foyer détecté.

100% des arbres contaminés meurent dans les 2 à 5 ans après contamination.

Le coût moyen d'abattage d'un platane contaminé est de 4000€, cette maladie a détruit 70% des platanes du Canal du Midi et cet arbre est une essence très courante dans les espaces publics normands, il structure notamment des bords de route et des parcs.

L'objectif est d'éradiquer cette maladie là où c'est encore possible et surtout de limiter sa dispersion. L'arrêté du 31 janvier 2025 décrit 2 stratégies de lutte : l'éradication et l'enrayement (l'arrêt de la propagation de la maladie).

Sur l'ensemble du territoire et pour tout gestionnaire ou propriétaire de platanes, les obligations suivantes s'appliquent :

- Surveiller ses platanes (art. 3, 8, 11 de l'arrêté du 31/01/25).
- **Nettoyer et désinfecter les outils et engins pour toute intervention sur ou à proximité de platanes et inclure les mesures de prophylaxie aux CCTP** (art. 15, 18, 19, 20).
- Tracer tout déplacement de bois et résidus de platane (art. 14, 21). Le bois sain en circulation est soumis au passeport phytosanitaire. Le bois contaminé doit disposer pour circuler d'un laisser-passer.
- Signaler tout symptôme suspect au SRAL-DRAAF régional (art. 3).
- Assainir tout foyer (art. 7, 10, 12, 13) et traiter les bois chancreux (art. 14).

À consulter: le nouveau [Guide de bonnes pratiques préventives et curatives](#) de Plante&Cité (téléchargeable gratuitement)

Les textes réglementaires : <https://www.ecophyto-pro.fr/fiches/fiche/45/>

[Livret d'information pour les professionnels de l'arbre et du paysage](#)

[Livret d'information pour les professionnels intervenant sur l'espace public](#)

[Affiche](#)

[Produits utilisables pour la désinfection des outils, matériels et engins contre le champignon du chancre coloré.](#)

### **Budblast (*Pycnostysanus azaleae*)**

Ce champignon est responsable du noircissement et dépérissement des boutons floraux de rhododendrons. Ces symptômes ont de nouveau été signalés dans La Manche. Ce champignon ne va toucher que les boutons floraux mais va ainsi empêcher les rhododendrons affectés de fleurir. Cette maladie se propage par un vecteur bien particulier : la cicadelle du rhododendron *Graphocephala fennahi*.

Cette cicadelle est invasive. Elle provient d'Amérique et est arrivée en Angleterre vers 1930. L'adulte émerge à partir de juillet et mesure environ 9 mm et affiche un vert soutenu avec des lignes orange sur le dos et une tête jaune. Les adultes peuvent voler mais sur de courtes distances et sautent. Ainsi leur dissémination est surtout due au commerce de plants.



Cicadelle du rhododendron adulte.

Les piqûres de nutrition des adultes ne font pas de dégâts. La problématique est l'incision et la ponte à la base des écailles des bourgeons floraux. En effet, cette cicadelle est vectrice du champignon *Pycnostysanus azaleae* qui va se développer dans les boutons floraux, causant leur brunissement puis noircissement avec le développement de minuscules « clous » donnant un aspect hirsute au bouton.



Rhododendron atteint de budblast.



---

### *Méthodes de lutte et prophylaxie*

---

La lutte contre le champignon n'est pas efficace. Il faut lutter contre le vecteur pour espérer maîtriser la maladie.

- La lutte préventive consiste à surveiller les nouveaux plants. Placez également les rhododendrons dans leurs conditions optimales de sol et exposition.

- Supprimez tout bouton floral atteint et détruisez-les pour limiter la propagation de la maladie.
-  Pour lutter contre les cicadelles, des produits de biocontrôle existent mais ne sont pas sélectifs. Leur utilisation impactera également la faune auxiliaire. Les pyrèthres naturels et l'huile de colza (certains cas de phytotoxicité ont été rapporté après usage de cette huile sur rhododendron).
- Des lâchers d'auxiliaires comme la chrysope sont possibles.



## *Cryphonectria carpinicola* Dépérissement des charmes



Un agent fongique du dépérissement des charmes (*Carpinus betulus*) a été identifié en 2021 : *Cryphonectria carpinicola*. Il a été ajouté à la liste d'alerte de l'OEPP (Organisation Européenne et Méditerranéenne pour la protection des plantes). Il est présent dans plusieurs pays d'Europe centrale comme la Bulgarie, l'Autriche, la Hongrie, la Serbie, la Suisse, l'Italie... Il a été détecté récemment en France, en Bourgogne-Franche-Comté.

**Ce champignon cause des nécroses de l'écorce, des fructifications orangées sur les branches et troncs et le dépérissement de branches pouvant entraîner la mort de l'arbre. Ce pathogène est préoccupant pour les forêts et les espaces verts urbains.**

Symptôme de nécrose d'écorce sur Charme commun  
(source : EPPO)



Le mode de dissémination naturelle n'est pas encore avéré mais il est certain que le commerce de plants, bois et écorces de charme commun contribue à sa dissémination à longue distance.

Des études complémentaires sont nécessaires pour comprendre la biologie de ce champignon et son rôle dans le dépérissement du charme commun. En effet, *Cryphonectria carpinicola* s'est révélé surtout **pathogène sur les arbres stressés** et souvent en complexe fongique avec un autre champignon (*Anthostoma decipiens*).

Cela souligne encore une fois l'impact du stress sur la santé des arbres. Évitez donc tout changement brutal de conditions environnementales à vos arbres, les tailles drastiques et les coupes de racines et observez vos charmes. En cas de suspicion, n'hésitez pas à nous contacter.



*Cryphonectria carpinicola* en Hongrie et Slovaquie, 2024 (Source : Whiley Online Library).

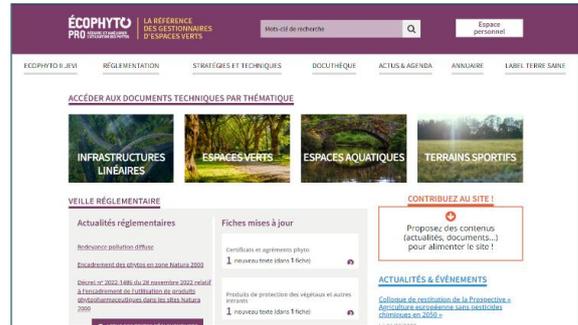
**Signalez tout symptôme de  
cette maladie auprès de  
FREDON Normandie**



## LIENS UTILES

### Portail ECOPHYTO PRO

Dans le cadre du plan **ECOPHYTO**, un site internet réunissant des références et connaissances pour les gestionnaires d'espaces verts sur la réduction des produits phytosanitaires a été mis en place. Vous pouvez y retrouver des retours d'expérience, des documents de communication, des plaquettes techniques, etc.



### Portail e-phytia INRAE

Le portail INRAE **e-phytia** héberge plusieurs applications en santé des plantes permettant notamment :

- d'identifier les maladies et ravageurs de diverses plantes cultivées, de connaître leur biologie, et enfin de choisir des méthodes de protections pertinentes ;
- de mettre en pratique en connaissance de cause des méthodes de protection biologiques et/ou alternatives ;
- de réaliser de l'épidémiologie, voire contribuer à des sciences participatives.



### Portail Infloweb

**Infloweb** s'intéresse aux principales mauvaises herbes rencontrées dans les grandes cultures françaises. C'est un portail fiable pour l'aide à l'identification des adventices.



### Espace Biocontrôle

**EcophytoPIC** a créé un nouvel espace dédié au biocontrôle et à la lutte biologique. Vous y trouverez des informations claires et synthétiques sur ces sujets ainsi que de nombreux liens vers diverses études et informations plus poussées et des formations sur le sujet.



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau d'espaces verts. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, les observations ne peuvent être transposées telles quelles à tous les espaces verts. FREDON Normandie dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les exploitants, jardiniers amateurs ou tous autres détenteurs de végétaux et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès de professionnels agréés.

**Observations** : Mélanie BERGHMAN, FREDON Normandie, observateurs jardiniers amateurs, professionnels et agents de collectivités.

**Rédaction et animation** : FREDON Normandie

**Directeur de la publication** : David PHILIPPART

**Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du BSV JEVI n°1 du 26/03/2025 »**

**Coordination et renseignements** : Mélanie BERGHMAN – [melanie.berghman@fredon-normandie.fr](mailto:melanie.berghman@fredon-normandie.fr)



## NOTE BIODIVERSITÉ



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau d'espaces verts. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, les observations ne peuvent être transposées telles quelles à tous les espaces verts. FREDON Normandie dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les exploitants, jardiniers amateurs ou tous autres détenteurs de végétaux et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès de professionnels agréés.

**Observations :** Mélanie BERGHMAN, FREDON Normandie, observateurs jardiniers amateurs, professionnels et agents de collectivités.

**Rédaction et animation :** FREDON Normandie

**Directeur de la publication :** David PHILIPPART

**Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du BSV JEVI n°1 du 26/03/2025 »**

**Coordination et renseignements :** Mélanie BERGHMAN – [melanie.berghman@fredon-normandie.fr](mailto:melanie.berghman@fredon-normandie.fr)